

WEBINAIRE

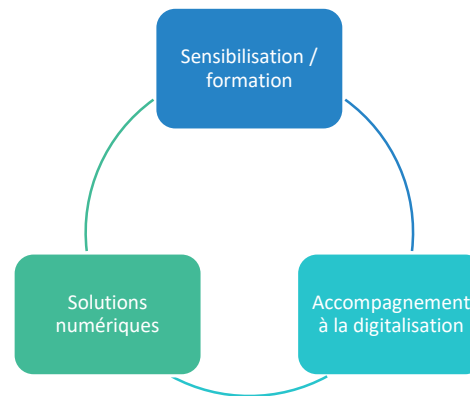
« Accompagner la transformation digitale des TPE »

20 MAI 2021



Programme du webinar

- 1 Le Plan Relance de Numérisation à destination des TPE
- 2 La politique régionale de digitalisation des TPE
- 3 L'accompagnement des territoires à la digitalisation de leurs TPE
- 4 Pour aller plus loin : la politique régionale d'accompagnement des territoires pour la revitalisation des commerces dans les centralités



1 Le Plan Relance de Numérisation à destination des TPE

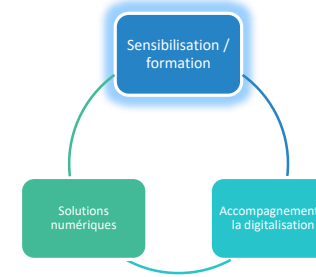
Le portail de la transformation
numérique des entreprises



« L'initiative nationale
pour la transformation numérique
des TPE/PME »

www.francenum.gouv.fr

France Num' en 1 diapo

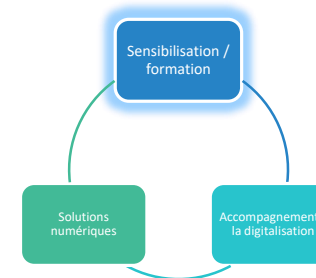


Cible principale : les TPE et PME pas ou peu sensibilisées au numérique

La crise économique engendrée par la crise sanitaire est une période propice pour **accélérer la numérisation des entreprises** : la crise ayant éveillé les consciences (*cf. études BGC, EY,..*)

Plan de relance : mobilisation de 120 M€ d'ici 2022

<https://www.economie.gouv.fr/plan-de-relance/profils/entreprises/aides-francenum-transformation-numerique>



Dans le cadre de « France Relance », France Num' s'est renforcé et dispense plusieurs dispositifs pour développer ou gérer quelques activités avec le numérique. Ici, 6 outils principaux sont énumérés:

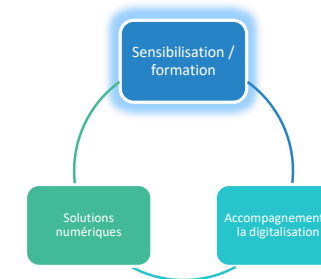
1 : Des diagnostics numériques gratuits suivis d'un plan d'actions proposé par les Chambres de métiers et d'artisanat (CMA) et les Chambres de commerce et d'industrie (CCI)

2 : Le Chèque France Num' : **subvention forfaitaire de 500 €** à faire valoir sur l'achat de prestations d'accompagnement à la transformation numérique

<https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/faq>

Dernière actualité: Décret n° 2021-555 du 6 mai 2021 relatif à l'aide exceptionnelle à la numérisation pour certaines entreprises employant moins de onze salariés qui n'ont pas pu accueillir le public en raison de l'urgence sanitaire, lors du deuxième confinement en novembre 2020



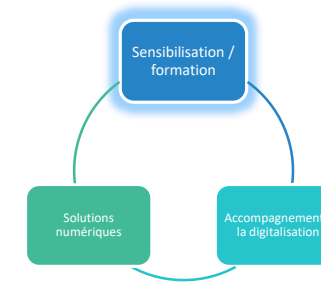


3 Accompagnements-actions : parcours de formation ou de sensibilisation animés par des experts. Chaque parcours répondra à un besoin concret et permettra d'expérimenter un usage ou une solution numérique; édition des prestataires retenus sur « www.clique-mon-commerce.fr »*

4



* Site gouvernemental, hors champ « France Num' »



5 « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » : formation en ligne de type MOOC qu'il est possible de suivre à son propre rythme

6 « Prêt France Num » : prêts bancaires garantis par l'Etat et la Commission européenne pour soutenir les projets de numérisation

+ diverses autres actions : campagne téléphonique / 30 000 entreprises (CMI/CMA), soutien aux communes souhaitant mettre en œuvre une place de marché locale avec une aide de l'ordre de 20 k€, partenariats...



Quelles entreprises bénéficiaires ?



- diagnostics numériques gratuits suivis d'un plan d'actions : TPE/PME inscrites dans une CCI ou CMA
- accompagnements-action par des experts numériques : TPE/PME ayant au moins 2 d'existence légale, 20 k€ de CA annuel.
- Chèque France Num : entreprise < 50 salariés, ayant au moins 3 ans d'existence légale et un projet de transformation numérique avec de l'investissement immatériel
- autres dispositifs : accessibles sans restriction





FRANCE NUM

Agenda de mise en œuvre des actions déployées

Diagnostics gratuits : se rapprocher de sa CMA ou CCI

MOOC « Ma TPE a rendez-vous avec le numérique » : la 2ème session débutera le 26 mai. Inscriptions ouvertes. D'autres sessions suivront fin 2021 et début 2022

« Chèque France Num' » : le dossier doit contenir une ou plusieurs factures datées entre le 30 octobre 2020 et le 30 juin 2021 pour justifier les dépenses de numérisation.

Accès par un télé service pour déposer un dossier:

<https://cheque.francenum.gouv.fr/ecom/pre-requis>

« Connecte Ta Boite » : programme conçu par Le Studio Next avec France Num. Diffusion depuis le 15 février sur BFMTV, RMC Découverte, RMC Story et BFM Régions.



Merci de votre attention

En savoir +



fnum.dge@finances.gouv.fr



Bruno FERRY

Conseiller Numérique / Intelligence artificielle

Service économique de l'Etat en région

6, rue Gustave-Adolphe HIRN - 67085 STRASBOURG Cedex

Tél : 06 08 87 99 63



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités

2 La politique régionale de digitalisation des TPE

Le plan Grand Est Transformation digitale

- ⇒ la digitalisation des TPE : une **priorité régionale** inscrite dans le SRDEII, le Grand Est Business Act avec 3 fiches actions, le Plan stratégique de relance des vignobles du Grand Est et le Plan d'urgence voté le 12 novembre dernier
- ⇒ un plan **transversal** (commerce / artisanat / agriculture / viticulture / tourisme) dans une **logique partenariale forte** avec les réseaux CCI et CMA
- ⇒ un dispositif en **2 parcours** mis en œuvre depuis novembre 2021 :



Un parcours individuel :

Accompagnement des petites entreprises dans 4 domaines de la digitalisation : organisation interne / expérience utilisateur – design de l'offre / commercialisation / communication



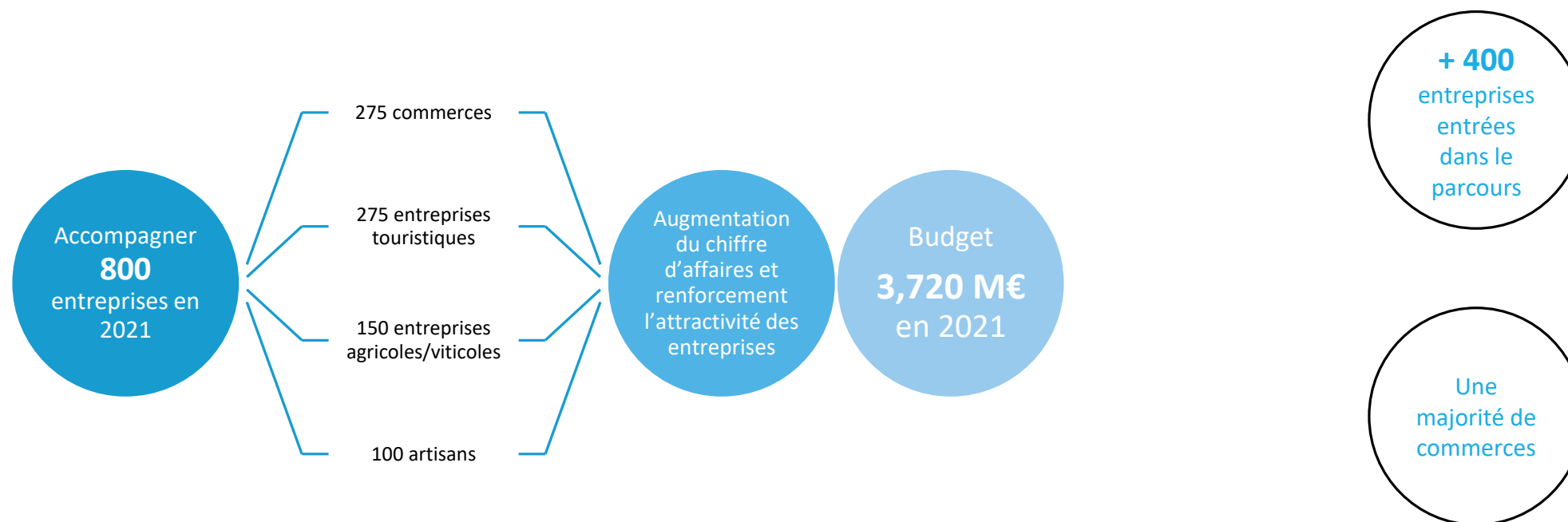
Un parcours collectif :

Accompagnement des projets de territoires, portés par un collectif local (EPCI/communes/Union de Commerçants...), dans la définition et la mise en œuvre de plans d'actions collectifs en faveur des commerces.



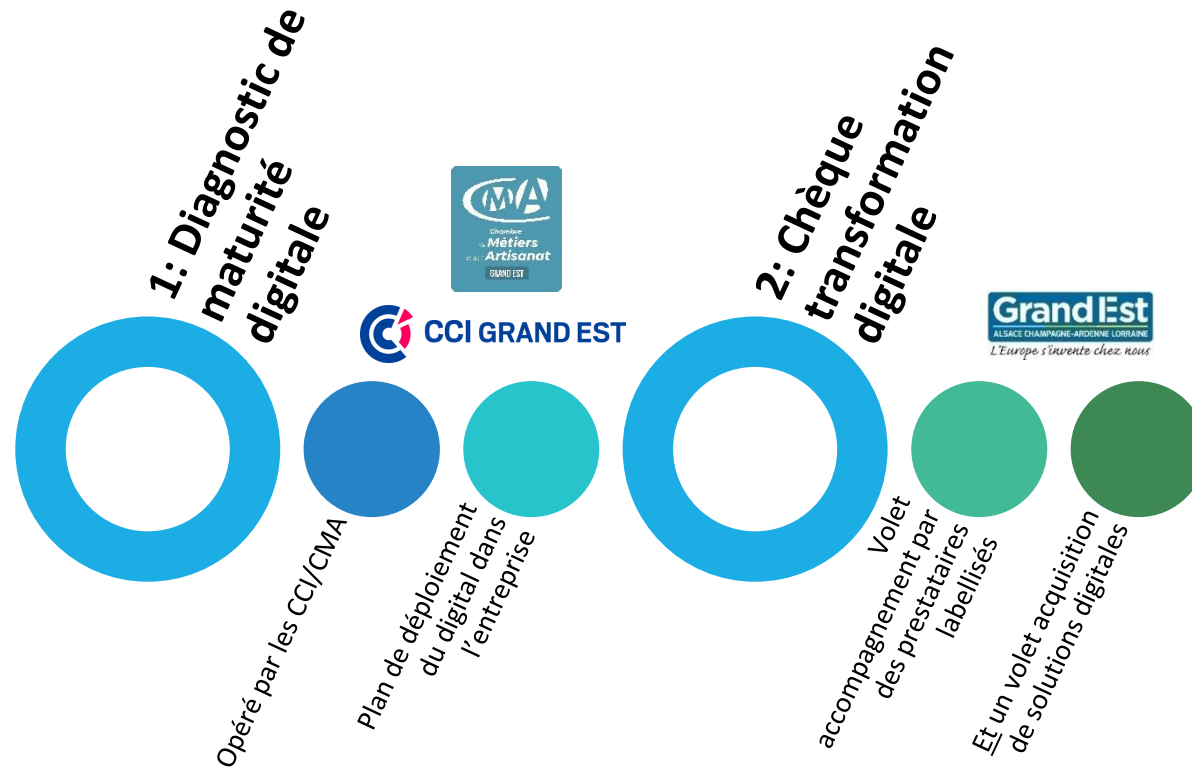
Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

⇒ Objectifs :



Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

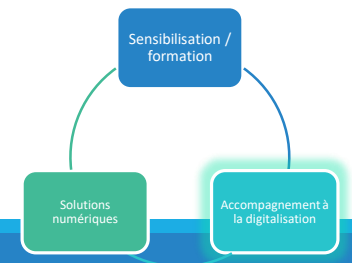
⇒ Comment le dispositif Grand Est Transformation Digitale accompagne-t-il les entreprises ?



Une logique de parcours proposé à l'entreprise

La Région en 2021 finance la réalisation de 800 diagnostics

Le chèque finance un accompagnement auprès d'un prestataire labellisé et des investissements



Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

⇒ Quelle aide apportée par le chèque transformation digitale aux entreprises ?

1

Un accompagnement par un **prestataire labellisé** par la Région sur une ou plusieurs domaines de la digitalisation :

organisation interne / expérience utilisateur – design de l'offre / commercialisation / communication

2

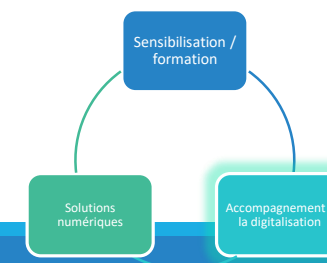
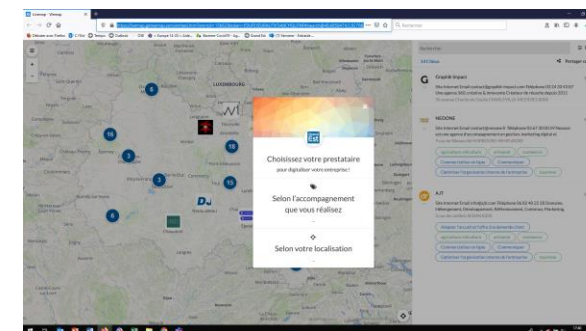
Une **aide à l'acquisition de solutions digitales** (investissements) : Progiciels – Logiciels – Sites Web marchand – Applications mobiles – Outils de travail collaboratif – Equipements (caisse numérique, tablette, objets connectés...)

Si plusieurs accompagnements :
forfait (600 à 800 €) par domaine de compétence
Si accompagnement renforcé sur un domaine
forfait ou 70% dans la limite de 3 000 €

Investissement minimum :
1 000 €
Aide de 50% dans la limite de 3 000 €



Une cartographie en ligne pour trouver son prestataire



Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

⇒ Quelles sont les entreprises éligibles ?

Nature de l'entreprise



Entreprise sous forme de **société** (ayant une personnalité morale) hors guides touristiques immatriculée au Registre du commerce et de l'industrie et/ou Répertoire des métiers et de l'artisanat ou bénéficiant d'une attestation MSA

OU

Association (secteur agricole/viticole ou tourisme uniquement)

Taille de l'entreprise



A moins de 20 salariés



Réalise moins de 2M€ de chiffre d'affaires (dernier bilan et compte de résultat)



Ayant au moins un exercice fiscal clos à compter de la date de la demande d'aide (sauf en cas de reprise d'entreprise assortie d'une nouvelle immatriculation ou de création d'un établissement secondaire)

Activité de l'entreprise



Secteur commerce/artisanat : 10 à 33 hors 3250A, 43 à 47 hors 4773Z-4774Z-4791A et B, 49 hors (NAF secteur tourisme), 50 (hors NAF secteur tourisme), 51 (hors NAF secteur tourisme), 56, 5914Z, 7420Z, 81, 9003, 95 et 96



Secteur tourisme : 4932Z, 4939, 5010Z, 5030Z, 5110Z, 55, 7010Z, 7711A, 7721Z, 79, 8230Z, 8532Z, 8551Z, 8559B, 8899B, 9102Z, 9103Z, 9104Z, 9312 et 9313, 9321 et 9329, 9491Z, 9499Z



Secteur agricole/viticole : 0111Z, 0121Z, 0124Z à 0129Z, 0141Z, 0142Z, 0145Z à 0147Z, 0149Z, 0150Z, 0312Z, 0322Z, 1102A et B, 9499Z



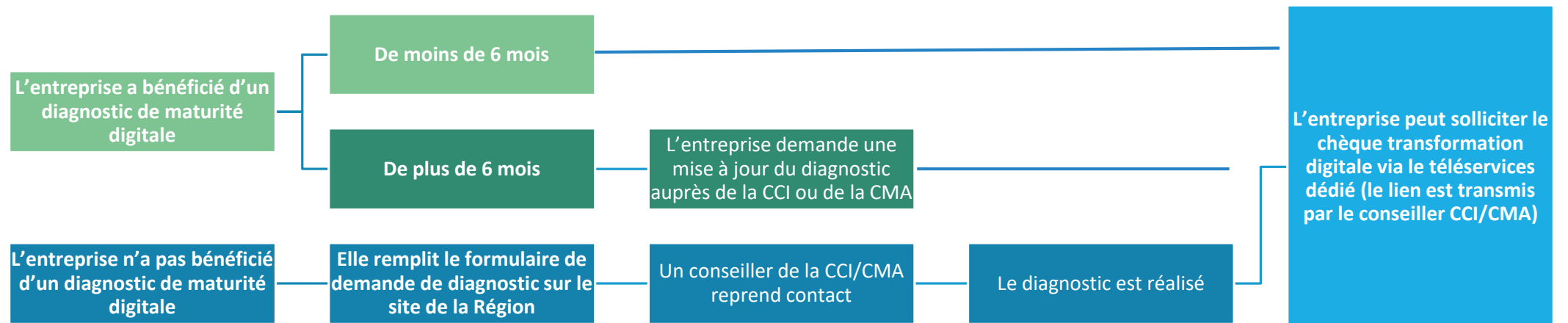
Pré-requis : avoir bénéficié d'un diagnostic de maturité digitale réalisé par la CCI ou la CMA peu importe le financeur datant de moins de 6 mois (ou actualisé depuis moins de 6 mois)



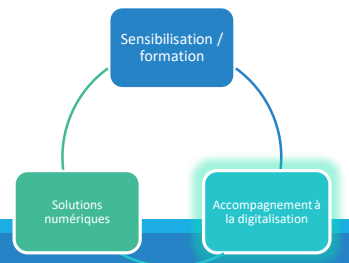
Dépenses acquittées postérieurement à la réalisation du diagnostic (ou mise à jour du diagnostic)

Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

⇒ Comment solliciter une aide ?



Nouveau formulaire simplifié en ligne :
<https://www.grandest.fr/demande-de-diagnostic-de-maturite-digitale/>



Grand Est Transformation digitale *parcours individuel*

⇒ Les liens à connaître

Un formulaire simplifié à renseigner pour entrer dans le parcours :

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/transformation-digitale-parcours-individuel/>

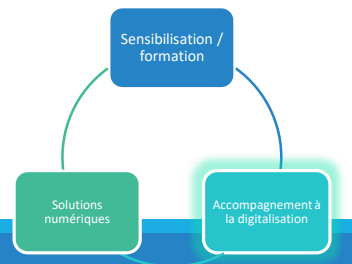
Un résumé du dispositif : <https://view.genial.ly/601915318cb9260d0a8ff339>

La cartographie interactive des prestataires labellisés :

<https://livemap.getwemap.com/embed.html?emmid=15662&token=E9UFEJS5JRAUTNTJA8CHQUFNF>

Pour toutes questions :

transfodigitale.parcoursindividuel@grandest.fr



3 L'accompagnement des territoires à la digitalisation de leurs TPE



BANQUE des
TERRITOIRES



ACV		PVD	Villes de 3.500 à 150.000 habitants
Mesures	- Cofinancement d'un poste de manager de commerce - Cofinancement solutions numériques commerce - Ingénierie numérique (financement 100% BDT) - Shop'In (impact crise – financement 100% BDT) Mesures financées par les fonds propres de la CDC et opérées par la BDT - promotion des mesures par les DR de la BDT		- Cofinancement d'un poste de manager de commerce - Cofinancement solutions numériques commerce - Cofinancement ingénierie numérique Mesures financées par la LF 21 de l'Etat, opérées par un mandat confié à la CDC
Dates de validité	Du 1 ^{er} mars 2020 au 30 juin 2021		Du 30 octobre 2020 au 31 octobre 2021
Interlocuteurs directs	Gestion des demandes par les directions régionales via les canaux habituels ACV	Saisine directe des demandeurs via relance-commer-proxi@caissedesdepots.fr	
Documentation disponible dans la communauté NEXT ACV	FAQ Managers FAQ solutions numériques Fiches techniques		

Vos interlocuteurs territoriaux

Nom complet	Poste	Téléphone (bureau)	Téléphone mobile	Adresse de courrier
				Catherine.gouttefarde@caissedesdepots.fr
Schnell, Alexandre	DT EMS	(03) 88 52 45 34	(06) 08 70 81 89	Alexandre.Schnell@caissedesdepots.fr
Renneson, Reynald	DT 08	(03) 26 69 36 68	(06) 07 01 94 66	Reynald.Renneson@caissedesdepots.fr
Cordoba, Vanessa	DT 10	(03) 26 69 36 55	(06) 87 94 53 26	Vanessa.Cordoba@caissedesdepots.fr
Hardouin, Sophie	DT 51	(03) 26 69 36 56	(06) 72 63 96 33	sophie.hardouin@caissedesdepots.fr
Fournet-Fayard, Sebastien	DT 52 & 55	(03) 83 39 32 37	(07) 88 43 44 92	Sebastien.Fournet-Fayard@caissedesdepots.fr
Labrosse, Sandrine	DT 54	(03) 83 39 32 08	(06) 47 92 39 61	Sandrine.Labrosse@caissedesdepots.fr
Mangin, Cyril	DT 57	(03) 83 39 32 26	(06) 11 84 25 39	Cyril.Mangin@caissedesdepots.fr
Halb-Siener, Isabelle	DT 67	(03) 88 52 45 39	(06) 80 45 36 88	Isabelle.Halb-siener@caissedesdepots.fr
Jeannet, Paul	DT 68	(03) 88 52 45 41	(06) 02 10 65 04	Paul.Jeannet@caissedesdepots.fr
Bec, Véronique	DT 88	(03) 83 39 32 12	(06) 13 41 57 89	Veronique.Bec@caissedesdepots.fr

Grand Est Transformation digitale *parcours collectif*

⇒ Comment le dispositif Grand Est Transformation Digitale accompagne-t-il les territoires ?

Volet 1 : accompagnement en ingénierie par la CCI Grand Est – 4 types de prestations :

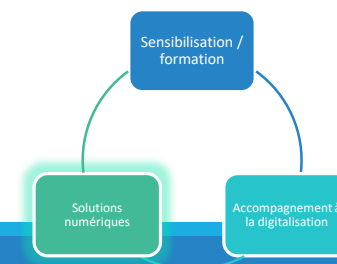


- un diagnostic qui devra permettre aux EPCI et communes de définir leur stratégie de développement et d'adaptation du commerce sur leur territoire
- une étape de sensibilisation et d'adhésion des commerces
- une étape d'ateliers collectifs visant à présenter les nouveaux outils du numérique
- une étude d'opportunité d'un projet de plateforme identifiant le potentiel commercial, un modèle d'exploitation et un porteur de projet

Volet 2 : accompagnement aux projets coopératifs / collectifs de plateforme d'achat, Marketplace ... après accompagnement avec les critères d'analyse suivant :

- La viabilité du modèle économique
- L'adéquation du projet aux besoins du territoire et de ses commerces
- La cohérence de la masse critique au regard des commerces concernés, des filières représentées, de la zone géographique concernée

Accompagner des projets de territoires, portés par un collectif local (EPCI/communes/Union de Commerçants...), dans la définition et la mise en œuvre de plans d'actions collectifs en faveur des commerces

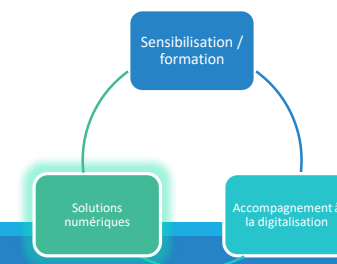
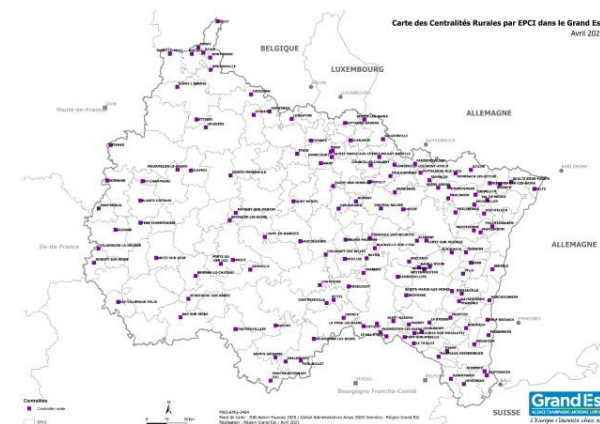


Grand Est Transformation digitale *parcours collectif*

⇒ Quels sont les territoires concernés ?

Des **territoires ciblés prioritairement** correspondent aux :

- ✓ **18 EPCI** situées au croisement des démarches POCE, Territoire d'Industrie et Cœur de Ville
- ✓ **Centralités Rurales** (Présence d'au moins 15 équipements de type intermédiaire - définition INSEE), Population de moins de 8 000 habitants pour l'année 2013, Appartenance à un bassin de vie de moins de 100 000 habitants) : Communes ou EPCI composés majoritairement de centralités rurales
- ✓ Les autres collectivités pour des **problématiques liées aux hyper-centres** sous réserve d'une validation préalable



Grand Est Transformation digitale *parcours collectif*

⇒ Quelles aides apportées ?

Volet 1

Subvention 80% maximum de l'accompagnement

-

Plafond d'aide

50 000€

Réalisation d'un devis auprès de la CCI



Volet 2

Subvention 50% maximum de l'accompagnement

-

Plafond d'aide

20 000€

Logiciels/Sites Web marchand/Applications mobiles (Achat de licences et logiciels Frais de développement, de paramétrage et de conception Investissement liés développement d'un service (site internet/intranet/application) (abonnements, contrats et autres services ne sont pas éligibles)



Cofinancement possible de la Banque des territoires

8

ingénieries en cours

1

plateforme d'achat soutenue

Sensibilisation / formation

Solutions numériques

Accompagnement à la digitalisation

Grand Est Transformation digitale *parcours collectif*

⇒ Pour toutes questions ...

transfodigitale.parcourscollectif@grandest.fr

<https://www.grandest.fr/vos-aides-regionales/transformation-digitale-parcours-collectif/>